

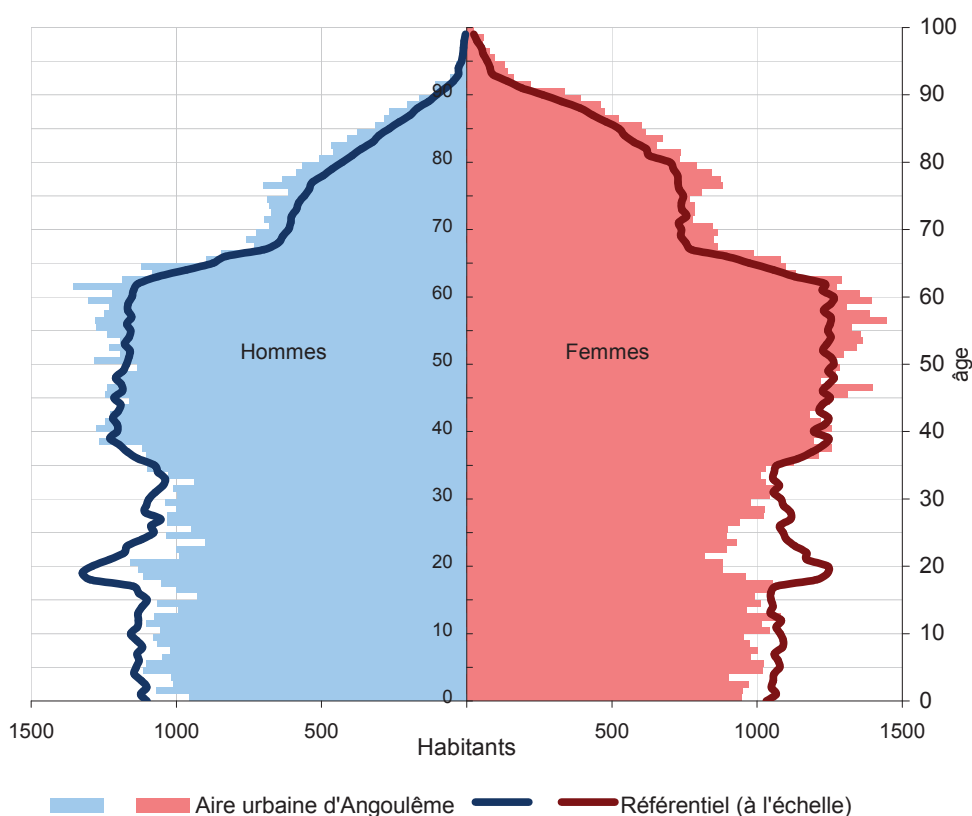
Démographie : un territoire bénéficiant de migrations de populations

Un territoire « âgé »

Avec moins d'enfants et de jeunes et plus d'adultes passée la cinquantaine (*Illustration 3*), la population de l'aire urbaine est plus âgée que celle du référentiel. Dans l'aire d'Angoulême, la moitié des habitants a plus de 43 ans, contre 40 ans dans le référentiel. La faible présence des jeunes en âge de suivre des études supérieures n'explique pas le caractère « âgé » de l'aire angoumoisine. En effet, dans un sous-référentiel « non étudiant » (*voir Méthodologie « Le référentiel »*), l'âge médian est aussi de 40 ans. L'aire d'Angoulême est également âgée au sein de la région où la moitié de la population a moins de 41 ans¹.

Illustration 3 – Les plus de 65 ans sont plus nombreux que dans le référentiel

Pyramide des âges de la population de l'aire en 2011 et comparaison avec le référentiel



Source : Insee, recensement de la population 2011, exploitation principale.

Note de lecture : les petits garçons de 1 an sont plus de 1 000 dans l'aire urbaine d'Angoulême, alors que les petites filles du même âge sont moins de 1 000. Garçons comme filles, les enfants de 1 an sont plus nombreux dans le référentiel (proportionnellement).

¹ Pour rendre les comparaisons possibles, on considère la population du référentiel de cadrage régional.

Le poids des personnes de 65 ans et plus augmente sans cesse. 17,4 % de la population angoumoisine avait plus de 65 ans en 1999. En 2006, elles étaient 18,4 %. En 2011, les 34 400 Angoumoisins de plus de 65 ans représentent 19,2 % de la population. Dans le référentiel aussi, les 65 ans et plus sont de plus en plus nombreux, mais ils ne représentent que 16,8 % de la population.

Les personnes très âgées (90 ans et plus) sont plus nombreuses que dans le référentiel (5,2 % contre 4,7 %). Cette prépondérance est une caractéristique régionale.

En revanche, dans l'aire urbaine d'Angoulême, le nombre et le poids des enfants (moins de 15 ans) dans la population a augmenté. En 2011, ils sont 30 600, soit 1 400 de plus qu'en 2006.

Ces dernières années, le solde naturel (différence entre naissances et décès) s'est dégradé (*voir définitions*). Il faisait gagner à l'aire en moyenne 370 habitants par an entre 1999 et 2008. Entre 2008 et 2011, il ne vaut plus que 250. Cette dégradation est entièrement due aux décès croissants dans l'aire. En moyenne meurent 130 personnes de plus par an sur la période récente qu'au début des années 2000. Sur la même période, dans l'aire urbaine d'Angoulême, le nombre de naissances est stable. Avec les cohortes de personnes âgées de plus en plus nombreuses, le solde naturel pourrait devenir négatif dans la prochaine décennie. L'aire d'Angoulême ne pourrait plus compter que sur les migrations pour continuer à croître.

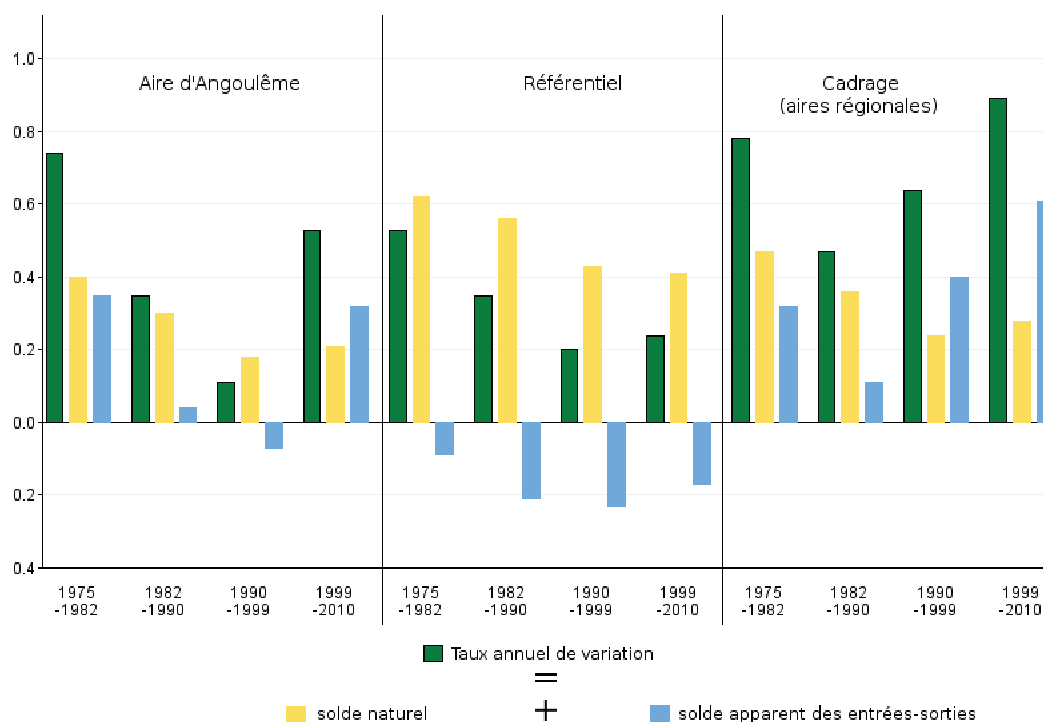
Un dynamisme moyen et récent

Depuis le début du XXI^e siècle, l'aire urbaine d'Angoulême est de nouveau attractive : elle gagne de la population par les migrations (*voir Annexes*). Le nombre de personnes s'installant dans l'aire urbaine d'Angoulême est supérieur au nombre de partants. Ce résultat est courant pour une aire urbaine à l'ouest de la France, mais exceptionnel pour une aire historiquement industrielle. Les aires historiquement industrielles à l'ouest de la France sont d'ailleurs peu nombreuses. Parmi la quarantaine d'aires urbaines à l'ouest d'une ligne Le Havre-Marseille et ayant plus de 100 000 habitants en 2011, Angoulême fait partie des cinq aires dans lesquelles l'industrie pesait plus d'un emploi sur trois en 1975, avec Cholet, Saint-Nazaire, Cherbourg-Octeville et Alès.

Entre 1975 et 1982, l'aire urbaine a gagné beaucoup de population, tant par les naissances que par les entrées de population, à l'instar des autres aires de la région. Mais dans les années 1980 et 1990, ce dynamisme s'est dégradé et l'aire ne gagnait de la population que grâce aux naissances. À l'inverse, sur cette période, les aires de la région continuaient de croître à un rythme soutenu. Entre 1999 et 2010, en revanche, l'aire urbaine a gagné en moyenne +0,51 % de population par an, majoritairement grâce à l'arrivée de nouvelles populations. Elle adopte ainsi un profil identique aux aires de la région, quoique moins marqué. (*Illustration 4*)

Illustration 4 – L'aire est de nouveau attractive

Décomposition de la croissance démographique entre chaque période intercensitaire depuis 1975, dans l'aire et dans les référentiels (en % annuel)



Sources : Insee, recensements de la population 1975 à 1990, dénombrements ; recensements de la population 1999 et 2010, exploitations principales ; État-civil.

Note de lecture : Entre 1982 et 1990 dans l'aire urbaine d'Angoulême, la population a gagné +0,37 % chaque année, principalement grâce au nombre plus élevé de naissances que de décès. Le solde naturel est égal à la différence entre les naissances et les décès. Sur la même période, dans le référentiel de cadrage régional, la population a crû de +0,46 %. La part d'évolution non expliquée par les naissances et décès donne le solde *apparent* des entrées-sorties (reflétant le solde migratoire) (voir *définitions*).

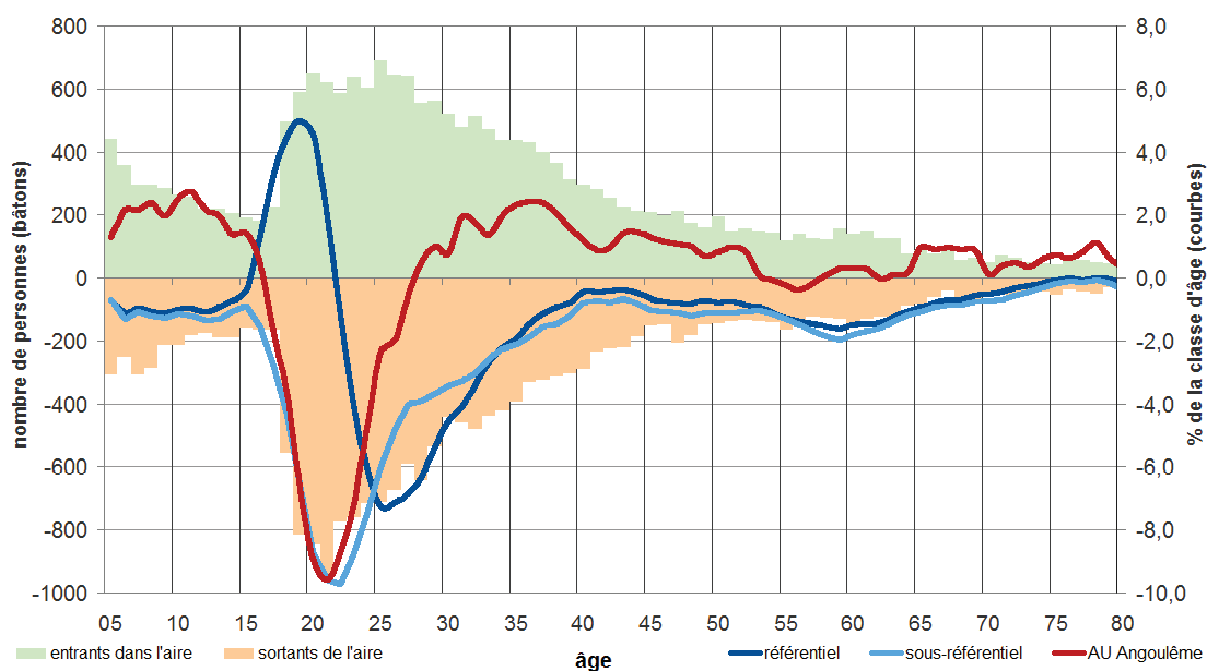
La position de l'aire urbaine à l'ouest de la France compte davantage que son passé industriel. En effet, dans le référentiel (historiquement industriel), le solde des entrées-sorties est systématiquement déficitaire depuis 1975. Les naissances sont le seul moteur alimentant la croissance de sa population.

Les nouveaux arrivants sont surtout des actifs

L'aire n'attire pas à tous les âges. Les nouveaux arrivants sont les plus nombreux entre 18 et 35 ans, mais les départs sont aussi les plus nombreux à ces âges. Au final, entre 18 et 28 ans, les départs sont plus nombreux que les arrivées, et l'aire perd de la population par migrations. À l'inverse, avant 18 ans et après 28 ans, les nouveaux arrivants sont plus nombreux que les partants, et l'aire gagne de la population sur ces tranches d'âge (*Illustration 5*). Les nouveaux arrivants sont des actifs (en emploi ou en recherche d'emploi) et leurs enfants éventuels. (voir *Méthodologie « Les migrations résidentielles dans le recensement de la population »*)

Illustration 5 – L'aire gagne des actifs et des enfants par migrations

Impact des migrations par âge, dans l'aire et dans les référentiels, entre 2003 et 2008



Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation principale.

Note de lecture : Le graphique répartit les résidents d'un territoire âgés de 5 à 80 ans, ayant déclaré un lieu de résidence antérieur différent du territoire considéré (entrants) et des résidents du reste de la France (y compris DOM) ayant déclaré le territoire comme lieu de résidence antérieur (sortants). L'âge des individus vaut en 2008. Il peut différer de l'âge au moment de la migration. La date des migrations (sur la période de 5 ans) est inconnue. Pour calculer l'impact des migrations, le solde migratoire du territoire avec le reste de la France est rapporté à la population qui aurait été celle de 2008 en l'absence de migrations.

Entre 2003 et 2008, 600 personnes de 19 ans se sont installées dans l'aire urbaine d'Angoulême en provenance du reste de la France. 800 personnes du même âge ont fait le chemin en sens inverse, en quittant l'aire urbaine d'Angoulême. Le solde négatif est donc de -200 personnes pour l'aire urbaine d'Angoulême, soit une perte de 7 % de la population âgée de 19 ans. Le référentiel, sur la même période, a gagné 5 % de sa population de 19 ans.

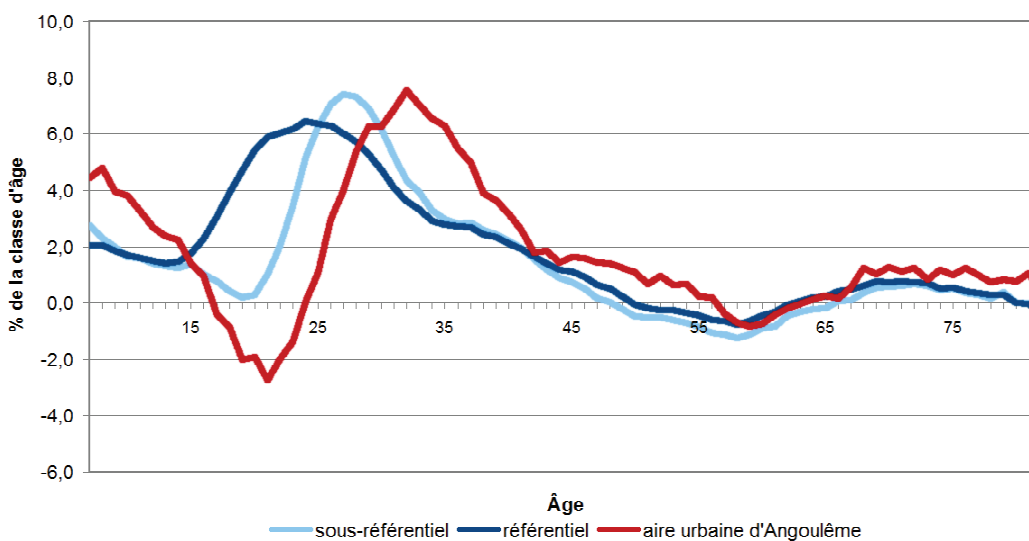
Les très forts départs à l'âge des études s'expliquent par la faible offre d'études supérieures dans l'aire urbaine d'Angoulême. Les aires où l'offre d'études supérieures est plus conséquente gagnent de la population sur cette même tranche d'âge, comme c'est le cas dans le référentiel. Mais ce gain de population, dans les aires étudiantes, est temporaire : ce sont des aires urbaines qui perdent de la population au sortir des études, passés 22 ans. Ainsi, hormis sur cette courte tranche d'âge, le référentiel perd de la population à tous les âges. Le sous-référentiel, où la part d'étudiants est proche de celle de l'aire urbaine d'Angoulême, perd de la population à tous les âges, par les migrations. Le solde des naissances et décès compense tout juste ces pertes, et sa croissance de population est très faible (+0,03 % par an entre 2006 et 2011).

Le profil de l'aire urbaine d'Angoulême est typique d'aires non-étudiantes et non-littorales à l'ouest de la France. Au sein de la région, par exemple, l'aire urbaine de Niort, perd de la population à l'âge des études, par migrations, et gagne des adultes en âge de travailler, ainsi que des enfants (*Bibliographie [1]*). Le profil du référentiel est, lui, typique d'aires étudiantes peu dynamiques.

Les comportements migratoires ont fortement changé depuis les années 1970. À cette époque de forte activité économique (les « Trente Glorieuses »), les migrations s'effectuaient de la campagne vers la ville, pour prendre un emploi et se rapprocher des centres de service (exode rural). Les aires qui attiraient des étudiants ne subissaient pas de fort contrecoup au sortir des études. Les pertes de population par migrations, très légères, étaient des pertes de jeunes seniors. (*Illustration 6*)

Désormais, les personnes sont de plus en plus mobiles au cours de leur vie (*Bibliographie [2]*). Les études s'allongent. Les parcours sont variés et les étudiants passent parfois par plusieurs établissements, dans des villes différentes. Enfin, les individus sont plus enclins à déménager s'ils trouvent un emploi. Étudier dans une ville n'engage plus à s'y installer ensuite.

Illustration 6 – Entre 1975 et 1968, les villes attirent les habitants des campagnes
Impact des migrations par âge, dans l'aire et dans les référentiels, entre 1968 et 1975



Sources : Insee, recensements de la population 1968 et 1975, dénombremments.

Note de lecture : Ce graphique n'est pas exactement comparable au graphique précédent.

Le graphique répartit les résidents d'un territoire âgés de 8 à 80 ans, ayant déclaré un lieu de résidence antérieur différent du territoire considéré, et des résidents du reste de la France (y compris DOM) ayant déclaré le territoire comme lieu de résidence antérieur. L'âge des individus vaut en 1975. Il peut différer de l'âge au moment de la migration. La date des migrations (sur la période de 7 ans) est inconnue. Pour calculer l'impact des migrations, le solde migratoire du territoire avec le reste de la France est rapporté à la population qui aurait été celle de 1975 en l'absence de migrations.

Entre 1968 et 1975, le solde migratoire des habitants âgés de 15 ans représente 1,5 % de leur population totale, à la fois dans l'aire urbaine d'Angoulême, dans le référentiel et le sous-référentiel.

Les études puis les premiers emplois sont les principaux facteurs de mobilité de longue distance. La mobilité est ainsi au maximum chez les jeunes adultes (moins de 30 ans) ; elle est à son minimum chez les retraités, par ailleurs moins diplômés.

Les nouveaux arrivants sont en moyenne plus diplômés que la population de l'aire. Ainsi, 16 % des nouveaux arrivants² sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur long (*voir définitions*), alors que seuls 7 % des habitants stables de l'aire ont un tel diplôme. Ces résultats illustrent la forte augmentation des études supérieures au cours du XX^e siècle : 21 % des jeunes des générations nées entre 1960 et 1962 ont obtenu un diplôme du supérieur contre 42 % pour les générations nées entre 1975 et 1977 (*Bibliographie [3]*).

Comme les diplômés (plus souvent jeunes) sont très mobiles, les départs de diplômés du territoire d'Angoulême sont, comme les arrivées, plus importants que les départs d'autres populations : plus de 14 % des partants sont diplômés de l'enseignement supérieur long.

Dans l'aire d'Angoulême, entre 2003 et 2008, 3 200 titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur long sont arrivés et 2 600 sont partis. De plus, l'aire attire autant de diplômés de l'enseignement supérieur court qu'il en part (autour de 2 550). L'aire demeure donc bénéficiaire et les nouveaux arrivants augmentent le niveau de diplôme moyen des Angoumoisins.

Dans une aire peu estudiantine comme Angoulême, l'attractivité vis-à-vis de populations ayant de hauts diplômes est très importante, car elle compense en partie le faible poids des diplômés du supérieur formés sur place. Ceci constitue une force pour l'aire d'Angoulême alors que le sous-référentiel, également peu estudiantin, perd plus de diplômés du supérieur (long et court) qu'il n'en gagne. De plus, l'aire d'Angoulême bénéficie d'une part d'actifs sans diplôme moindre que le référentiel et le sous-référentiel.

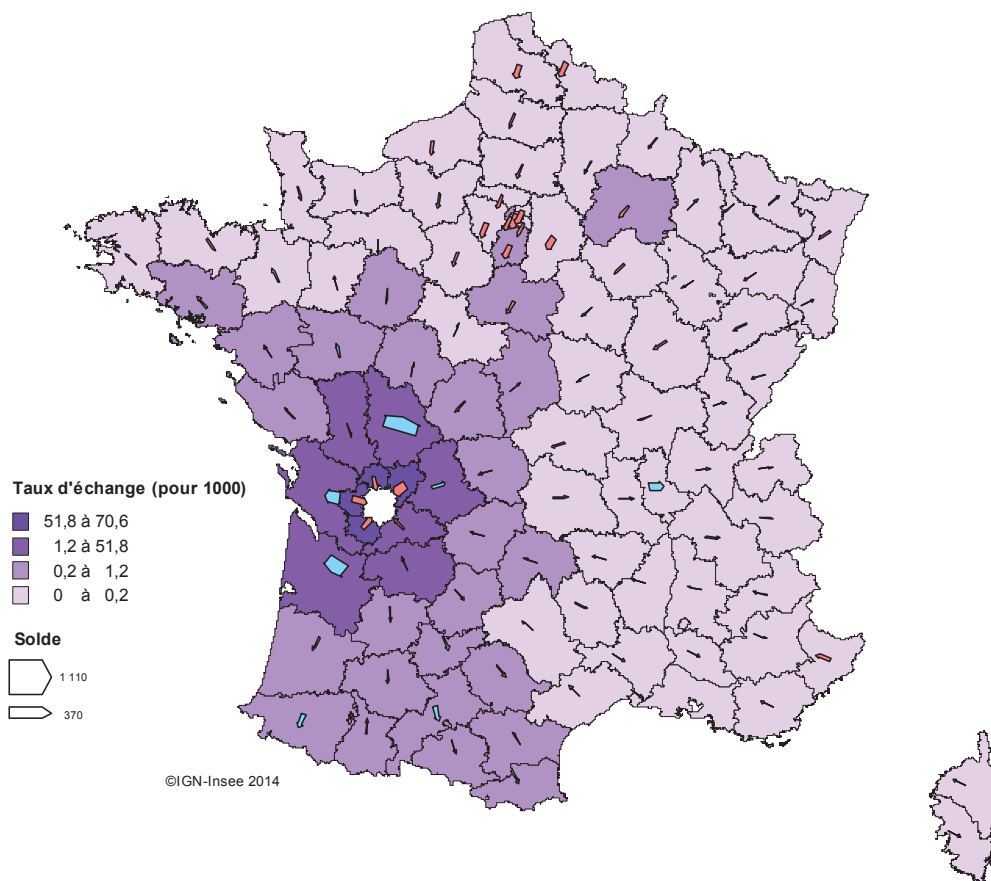
L'aire perd de la population vers la Vienne et la Gironde

Les territoires vers lesquels l'aire d'Angoulême perd le plus de population sont les départements de la Vienne (- 1 110 habitants entre 2003 et 2008) et de la Gironde (- 660 habitants). Elle en perd aussi avec les départements voisins de la Charente-Maritime et de la Haute-Vienne (*Illustration 7*). Tous ces départements disposent d'une offre universitaire importante (à Poitiers, Bordeaux, La Rochelle, Limoges). La position d'Angoulême sur l'axe Poitiers-Bordeaux s'illustre bien ici, puisque les pertes vis-à-vis du pôle universitaire de Limoges, bien que plus proche d'Angoulême que celui de Bordeaux, sont moins importantes.

² Migrations entre 2003 et 2008

Illustration 7 – Des échanges de proximité au bénéfice de l'aire

Soldes migratoires et taux d'échange entre l'aire urbaine d'Angoulême, les territoires voisins et les départements de France métropolitaine



Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation principale.

Note de lecture : Les flèches représentent le solde migratoire (entrées - sorties). Elles sont bleues lorsque l'aire d'Angoulême perd des habitants et roses lorsqu'elle en gagne. Ainsi, l'aire urbaine d'Angoulême perd 1 110 habitants au profit du département de la Vienne. Le volume d'échanges (entrants + sortants) avec tous les autres territoires de Charente représente plus de 51,8 % de leur population (soit 5,2 %).

En revanche, l'aire gagne de la population depuis le reste de la Charente et de nombreux départements du nord et de l'est de la France. L'importance des échanges avec l'aire de Paris est classique, car la région capitale rassemble une majorité relative des migrations résidentielles (40 % des flux migratoires entre 1999 et 2004, voir *Bibliographie [4]*). Mais ces échanges sont souvent déficitaires dans les aires historiquement industrielles du référentiel. Au contraire, l'aire urbaine gagne 1 280 habitants en provenance de l'aire urbaine de Paris entre 2003 et 2008. Son attractivité vis-à-vis de l'aire de Paris est ainsi plus forte que celle de la plupart des aires du référentiel. Elle est toutefois moindre que l'attractivité d'autres aires picto-charentaises, à l'exception notable des aires de Cognac et Poitiers. (*Illustration 8 et Annexes*).

Illustration 8 – L'aire d'Angoulême est plus attractive pour Paris que la plupart des aires du référentiel

Volume des échanges et taux d'attractivité normé vis-à-vis de l'aire de Paris, dans l'aire d'Angoulême, dans le référentiel et le référentiel de cadrage

Aire urbaine	Volume des échanges observés avec l'Île-de-France	Taux d'attractivité normé par la population de l'aire
<i>Saintes</i>	2 333	2,23
<i>Rochefort</i>	2 093	2,18
<i>La Rochelle</i>	9 145	1,84
<i>Niort</i>	3 848	1,50
Évreux	6 424	1,21
<i>Châtelleraut</i>	2 076	1,14
Brive-la-Gaillarde	2 404	0,99
Angoulême	4 629	0,74
<i>Cognac</i>	1 013	0,56
Limoges	7 660	0,43
Valence	2 816	0,41
Laval	3 243	0,37
Tarbes	2 096	0,28
Bourges	4 504	0,26
Chalon-sur-Saône	1 966	0,20
Saint-Quentin	2 408	0,03
Amiens	9 296	0,02
<i>Poitiers</i>	9 907	-0,01
Charleville-Mézières	1 759	-0,27
Besançon	5 272	-0,35
Dunkerque	3 291	-0,40
Le Havre	6 772	-0,40

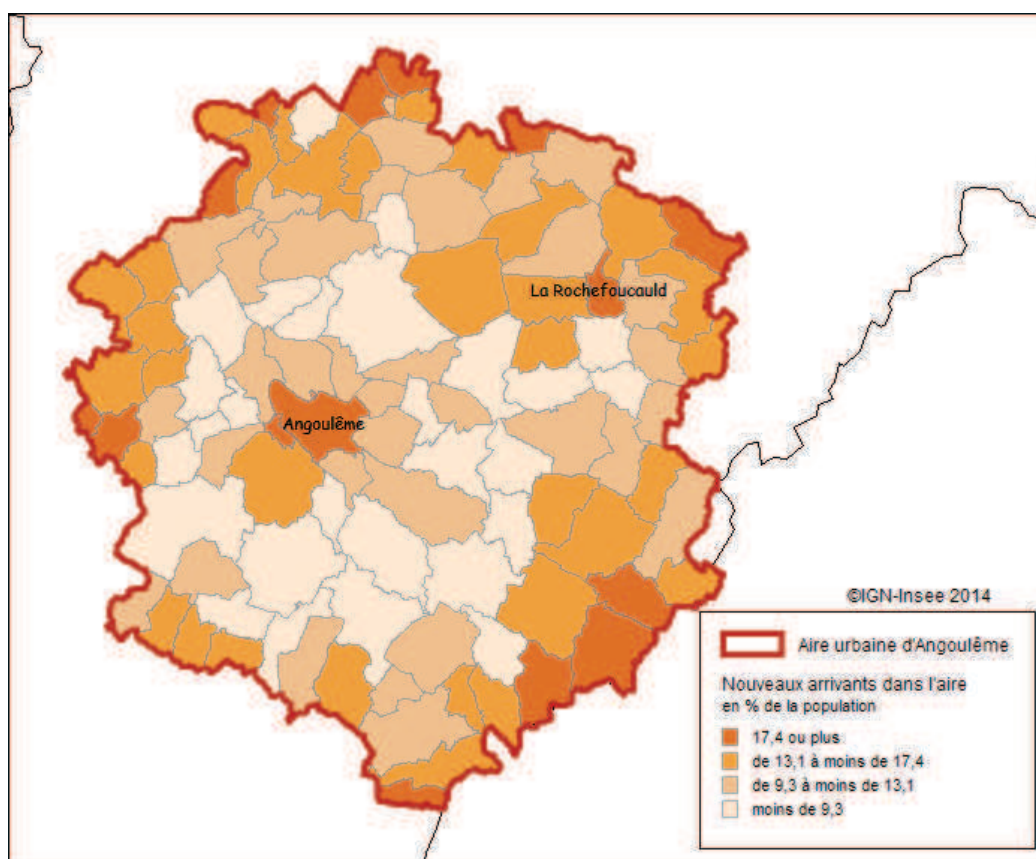
Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation principale.

Note de lecture : entre 2003 et 2008, 4 629 personnes ont déménagé entre l'aire d'Angoulême et l'aire de Paris, dans un sens ou dans l'autre. Le gain de population (entrées - sorties) est rapporté à la population de l'aire (taux normé). Il représente 0,74 % de la population moyenne de l'aire angoumoisine entre 2003 et 2008. L'illustration 36 propose une carte pour illustrer ce tableau (voir Annexe : « Les aires de l'ouest et du sud de la France sont plus attractives »).

En 2008, parmi les ménages dont la personne de référence est arrivée dans les 5 ans précédents, moins d'un tiers sont propriétaires, contre les deux tiers des ménages stables. Plus de la moitié des nouveaux arrivants vit dans une maison, dans l'aire d'Angoulême, mais c'est beaucoup moins que les ménages stables (80 %). Les populations les plus mobiles, entrants comme sortants, sont les moyens et hauts diplômés, les jeunes, les actifs (travaillant ou désirant travailler), les cadres, professions supérieures et intermédiaires, étudiants et élèves. Ces personnes « mobiles » vivent plus souvent seules. Elles sont davantage locataires, en appartement, que l'ensemble de la population. En conséquence, à la fois parce qu'ils ont peu d'ancienneté sur le territoire et parce qu'ils sont de catégories sociales (voir définitions) en moyenne plus élevées que la population stable, les nouveaux arrivants sont majoritairement locataires, et surtout hors du parc social.

Le centre de l'aire offre le plus de logements de ce type (locatif, appartements). Ainsi, les nouveaux arrivants sont plus nombreux dans le centre de l'aire, en particulier dans les communes d'Angoulême et Saint-Michel (*Illustration 9*). Les nouveaux arrivants sont également nombreux dans les communes aux franges de l'aire urbaine. Il s'agit de petites mobilités (des habitants de communes limitrophes de l'aire qui déménagent dans des communes voisines, incluses dans l'aire) ou de nouveaux arrivants de territoires lointains, attirés par les zones peu denses. Ainsi, les immigrés britanniques de l'aire vivent surtout dans l'est, le sud et le nord de l'aire, peu denses (*Bibliographie [5]*). Les arrivées de Britanniques ont fortement marqué les années 2000 et se poursuivent. En 2011, les Britanniques ou nés britanniques ayant acquis la nationalité française sont presque 1 000 dans l'aire d'Angoulême, soit plus de cinq habitants sur mille. Dans le référentiel, ils représentent moins d'un habitant sur mille.

Illustration 9 – Les nouveaux arrivants s'installent principalement au centre
Part de nouveaux arrivants dans l'aire dans la population de chaque commune



Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation principale.

Note de lecture : Dans la commune d'Angoulême, plus de 17,4 % des habitants de plus de 5 ans résidaient hors de l'aire urbaine 5 ans auparavant.

Les choix de vie des habitants alimentent une périurbanisation constante

La périurbanisation alimente les activités présentielle

Si les nouveaux arrivants dans l'aire sont très nombreux en son centre, de nombreux habitants en partent aussi : certains quittent l'aire, d'autres déménagent à quelques communes de distance, dans la couronne d'Angoulême. La mobilité des nouveaux arrivants est en effet souvent différente des mobilités internes à l'aire. De manière générale, « la mobilité proche est plutôt induite par des événements qui touchent aux caractéristiques du ménage et du logement, alors que la mobilité lointaine est plutôt associée à une mobilité professionnelle. Ainsi, les raisons évoquées par le ménage pour expliquer ses déplacements sont très différentes selon qu'il s'agit de mobilité de courte distance ou de longue distance » (Bibliographie [2]). C'est pourquoi au jeu des déménagements, le GrandAngoulême perd de la population. Cette perte est à peu près compensée par les naissances. (Illustration 10)

Illustration 10 – Le centre de l'aire ne gagne de la population que grâce aux naissances

Évolution de la population dans les territoires de l'aire, selon la cause, entre 2006 et 2011 (%)

	Taux annuel moyenne de croissance	dont solde naturel	dont solde apparent des entrées-sorties
GrandAngoulême	0,05	0,18	-0,13
CC Braconne et Charente	1,61	0,57	1,04
CC Charente Boëme Charraud	1,38	0,39	0,99
CC de la Vallée de l'Échelle	1,41	0,28	1,14
Reste de l'aire	0,94	0,09	0,84
Ensemble de l'aire urbaine	0,51	0,21	0,30

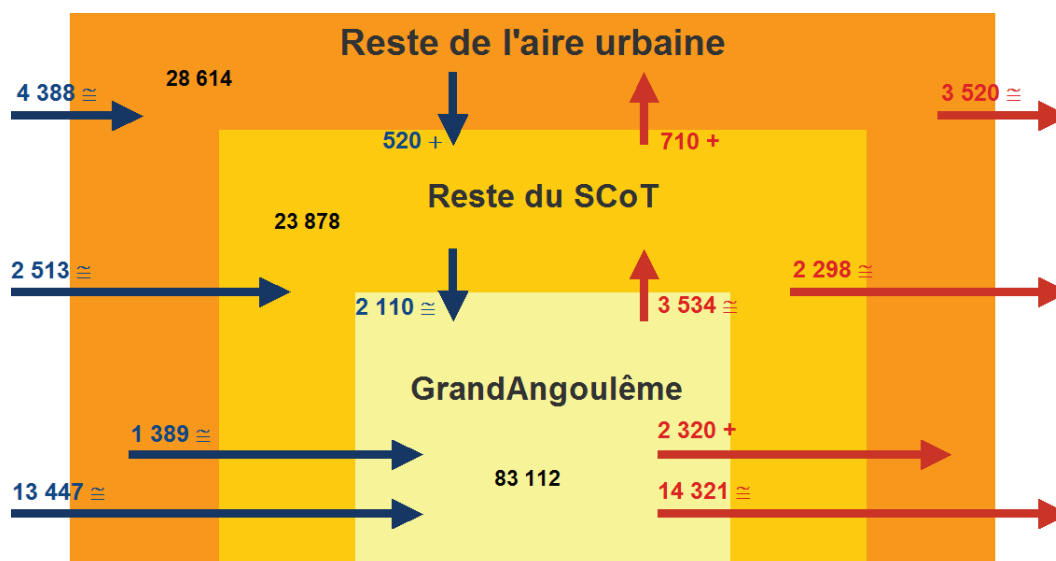
Sources : Insee, recensements de la population 1999 et 2011, exploitations principales.

Note de lecture : CC = Communauté de communes. Dans le GrandAngoulême, la population a augmenté de +0,05 % par an en moyenne entre 2006 et 2011, dont un gain de 0,18 % du au solde naturel et une perte de 0,13 % due aux entrées et sorties de population. En raison d'arrondis, la somme des contributions des soldes naturel et entrées-sorties est parfois différente du taux annuel moyen.

Marqué comme tous les espaces urbains par la périurbanisation, le GrandAngoulême perd de plus en plus de population à destination du reste de l'aire urbaine (Illustration 11). En quête d'espace, d'un cadre de vie agréable et de foncier disponible, les ménages, en particulier les familles, quittent les pôles pour s'installer dans des communes plus éloignées.

Illustration 11 – La périurbanisation continue

Échanges entre le GrandAngoulême, le reste du SCoT de l'Angoumois et le reste de l'aire d'Angoulême entre 2003 et 2008



Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation principale.

Note de lecture : 2 110 personnes qui résidaient en 2003 dans le SCoT (hors GrandAngoulême) résident dans le GrandAngoulême en 2008. Il n'y a pas d'évolution significative par rapport à la période 1990-1999 (symbole ≡).

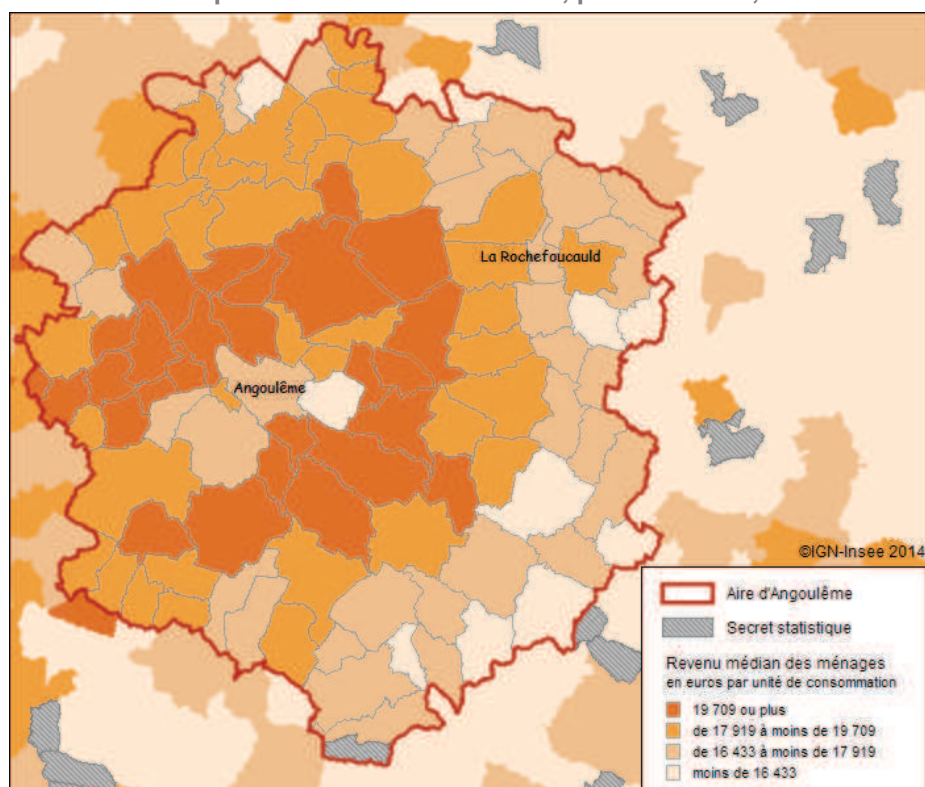
2 320 personnes qui résidaient en 2003 dans le GrandAngoulême résident hors du SCoT dans l'aire urbaine d'Angoulême. Ce flux est en augmentation par rapport au flux observé entre 1990 et 1999 (symbole +).

83 112 personnes qui résidaient en 2003 dans le GrandAngoulême y résident toujours en 2008. (voir Méthodologie « Les migrations résidentielles dans le recensement de la population »)

Malgré les déséquilibres et difficultés qu'elle peut créer par ailleurs, comme nous le verrons en partie plus loin, cette périurbanisation est aussi une opportunité pour les territoires périphériques de maintenir ou relancer une activité économique à destination des particuliers : commerces de proximité, services à la personne, loisirs, etc. En effet, en moyenne par an entre 1975 et 2010, l'emploi dans la sphère présente (voir définitions) a progressé de seulement 1,0% dans le GrandAngoulême contre 2,3% dans les autres communes de l'aire. Les ménages de la première couronne ont des revenus plus élevés que les résidents des communes centrales et des communes très périphériques à l'aire (Illustration 12). Leurs revenus peuvent irriguer l'économie locale.

L'offre de services répond aux besoins des familles : écoles, garderies, loisirs. Le nombre d'enfants augmente en effet dans la couronne périurbaine entre 1999 et 2011, au détriment du centre de l'aire. Les enfants âgés de 0 à 14 ans ont augmenté de +9,6 % entre 1999 et 2006 puis de +7,9 % entre 2006 et 2011 dans la couronne de l'aire. En 12 ans, la couronne périurbaine a ainsi gagné 2 000 enfants. Dans le même temps, la population âgée de 0 à 14 ans a diminué de -6,9 % puis augmenté de +2,9 % dans le pôle de l'aire. La seule commune d'Angoulême a perdu plus de 530 enfants en 12 ans. Mais la forte perte date du début du siècle (-760 entre 1999 et 2006). Au cours des 5 dernières années, la commune a regagné 230 enfants.

Illustration 12 – Les plus hauts revenus sont dans la première couronne
Revenu médian par unité de consommation, par commune, en 2011



Source : Insee - DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011.

Note de lecture : Dans la commune d'Angoulême, le revenu médian des ménages est compris entre 16 433 euros et 17 919 euros par unité de consommation (voir définitions)

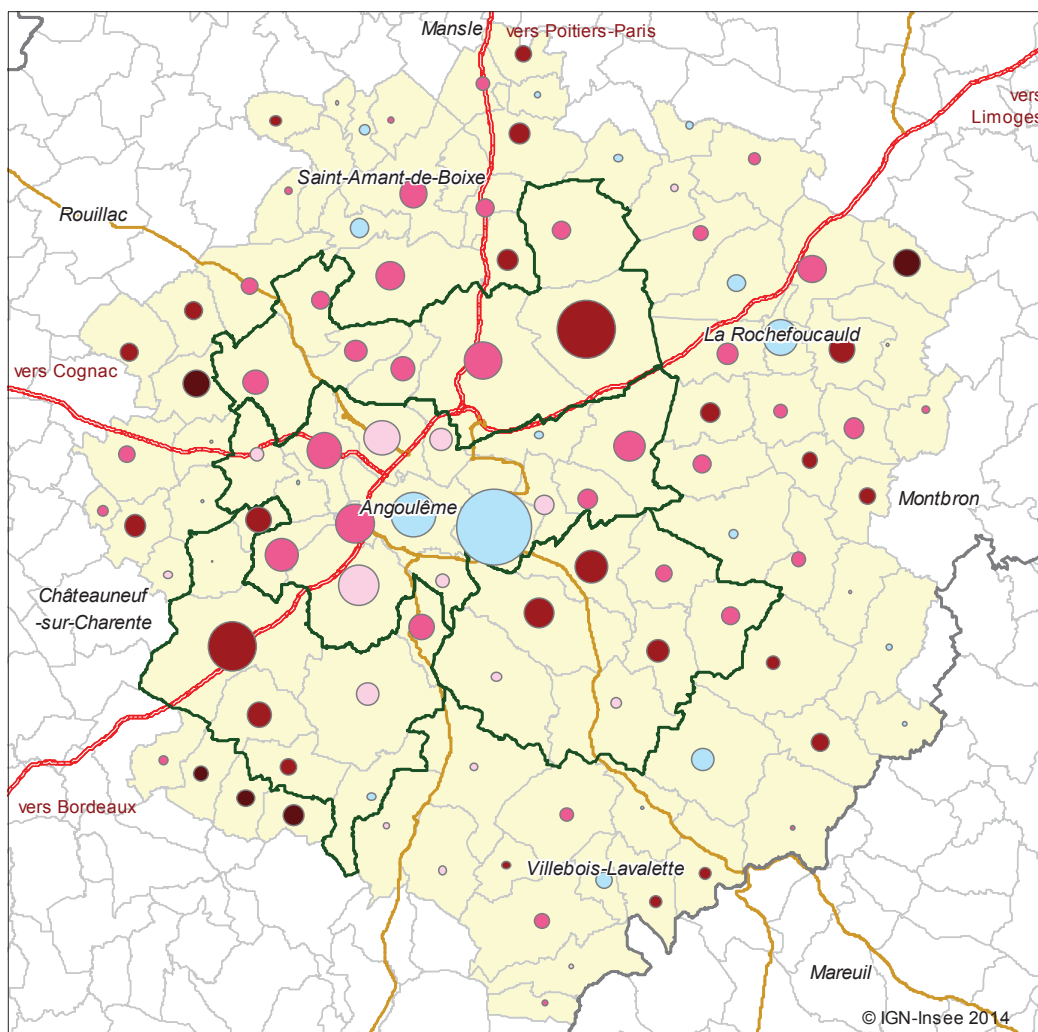
En fin de compte, les communes centrales gagnent moins de population que les communes périphériques, entre 2006 et 2011 (*Illustration 13*). Ainsi, Angoulême et Soyaux, perdent de la population. La forte perte à Soyaux est sans doute temporairement amplifiée par une opération de renouvellement urbain.

Au contraire, de nombreuses communes périurbaines gagnent beaucoup de population en 5 ans, en particulier des communes situées non loin des principaux axes de communication : Brie, Rouillet-Saint-Estèphe, Douzat, Saint-Adjutory...

Ponctuellement, d'autres communes perdent aussi des habitants, en particulier La Rochefoucauld. Cette commune exerce cependant une influence en terme d'accès aux équipements sur des communes environnantes qui gagnent beaucoup de population (Marillac-le-Franc).

Illustration 13 – Les communes périphériques gagnent plus de population

Évolution de la population par commune, entre 2006 et 2011



- Communautés de com. et d'aggl. du SCoT
- Département
- Aire urbaine d'Angoulême
- Communes
- Routes principales
- Voies rapides
- Mansle* Chef-lieu de canton

170 Perte ou gain annuel de population entre 2006 et 2011
35

Taux annuel de variation de la population RP2006-2011

- de 4,4 % à moins de 6,5 %
- de 1,9 % à moins de 4,4 %
- de 0,8 % à moins de 1,9 %
- de 0 % à moins de 0,8 %
- de -3,6 % à moins de 0 %

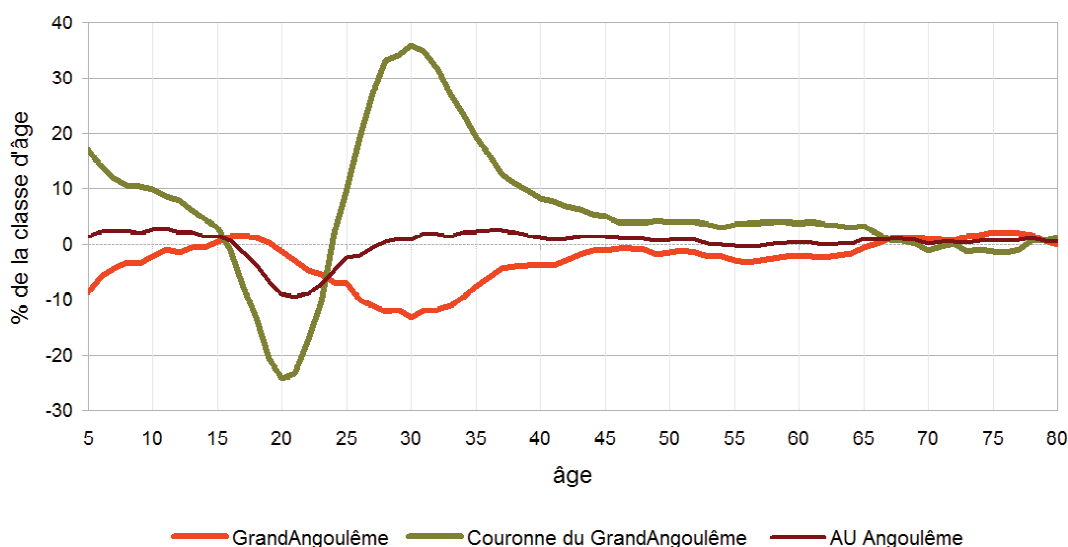
Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011, exploitations principales.

Note de lecture : La commune de Villebois-Lavalette a perdu chaque année une dizaine d'habitants, entre 2006 et 2011.

La destination des déménagements diffère selon les âges : le GrandAngoulême gagne ainsi quelques habitants à l'entrée au lycée et en études supérieures, mais perd beaucoup de jeunes adultes et jeunes enfants (emménagement des familles en périphérie). Par suite, ce sont ces populations que le reste de l'aire gagne le plus. Les Angoumoisins de 16 à 22 ans, eux, quittent la couronne, surtout à destination des grandes aires universitaires. (Illustration 14)

Illustration 14 – Déménagements internes à l'aire et migrations extérieures bénéficient surtout à la couronne de l'aire

Impact des migrations par âge, dans le GrandAngoulême et sa couronne, entre 2003 et 2008



Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation principale.

Note de lecture : Attention, l'échelle est bien plus ample que dans les illustrations 5 et 6.

Le graphique répartit les résidents d'un territoire âgés de 5 à 80 ans, ayant déclaré un lieu de résidence antérieur différent du territoire considéré (entrants) et des résidents du reste de la France (y compris DOM) ayant déclaré le territoire comme lieu de résidence antérieur (sortants). L'âge des individus vaut en 2008. Il peut différer de l'âge au moment de la migration. La date des migrations (sur la période de 5 ans) est inconnue. Pour calculer l'impact des migrations, le solde migratoire du territoire avec le reste de la France est rapporté à la population qui aurait été celle de 2008 en l'absence de migrations.

Entre 2003 et 2008, la couronne du GrandAngoulême a gagné environ 35 % de sa population de 30 ans par le jeu des entrées-sorties du territoire (en provenance du pôle comme en provenance du reste de la France).

Choix d'installation : grands logements et cadres de vie, pas toujours adaptés

Sur les 91 360 logements de l'aire urbaine, en 2011, 81 150 sont habités régulièrement (résidences principales). 62 390 résidences principales sont des maisons, soit plus de trois sur quatre (77 %). C'est une caractéristique régionale. Dans le référentiel, seules 59 % des résidences principales sont des maisons.

Dans une aire âgée, la prépondérance de la maison comme type d'habitat peut constituer une difficulté. Par exemple, une personne seule dans ce qui fut une maison familiale peut n'avoir plus la mobilité et/ou les finances pour entretenir son bien. Il peut se déprécier, dans un marché immobilier angoumois sans tension. Ainsi, les logements peuvent être inadaptés pour des personnes en risque de dépendance, mal équipés en chauffage, mal isolés, donc coûteux. Certains de leurs occupants âgés peuvent manquer de ressources pour accéder à un établissement spécialisé, « subir » leur maintien à domicile dans des conditions qui se dégradent, etc.

Les appartements habités sont très souvent des habitations à loyer modéré (HLM) dans l'aire d'Angoulême (*Illustration 15*). Pourtant, la part d'HLM dans l'ensemble du parc est plus faible dans l'aire urbaine que dans le référentiel, pour diverses raisons : le nombre très important de maisons dans l'aire urbaine, les opérations de renouvellement urbain en cours ou la plus grande ruralité de l'aire d'Angoulême, par rapport au référentiel. Ainsi, dans le référentiel de cadrage régional, le part de résidences principales HLM est la même que dans l'aire d'Angoulême. Les logements sociaux sont moins vacants que les autres logements de l'aire.

Illustration 15 – Presque la moitié des appartements habités sont des HLM

Résidences principales en 2010 par type et statut

	Aire d'Angoulême		Référentiel		Réf. de cadrage	
	dont HLM		dont HLM		dont HLM	
Résidences principales	12%		18%		12%	
dont maisons	77%	2%	59%	5%	71%	4%
dont appartements	23%	46%	40%	38%	28%	33%

Source : Insee, recensement de la population 2010, exploitation principale.

Note de lecture : En 2010, parmi les logements de l'aire d'Angoulême habités régulièrement, 12 % sont des logements HLM. 77 % des résidences principales sont des maisons, mais seulement 2 % des maisons sont des HLM.

La somme des parts exactes « maisons » et « appartements » ne fait pas 100 %, car il existe d'autres types minoritaires de logements (chambres d'hôtel habitées à l'année, par exemple).

En 2011, 7 900 logements sont vacants, dans l'aire urbaine. Ces logements ne sont ni des résidences principales, ni des résidences secondaires, ni des logements occasionnels. Dans le référentiel, la vacance des logements est moindre (7,3 %, contre 8,6 % dans l'aire d'Angoulême). Elle a augmenté de 1,3 points depuis 2006, dans l'aire comme dans le référentiel. La vacance des logements est une caractéristique régionale, accentuée dans le territoire angoumois. En particulier, dans l'aire d'Angoulême, elle n'a cessé de croître depuis 1999, alors qu'elle a diminué dans la région entre 1999 et 2006.

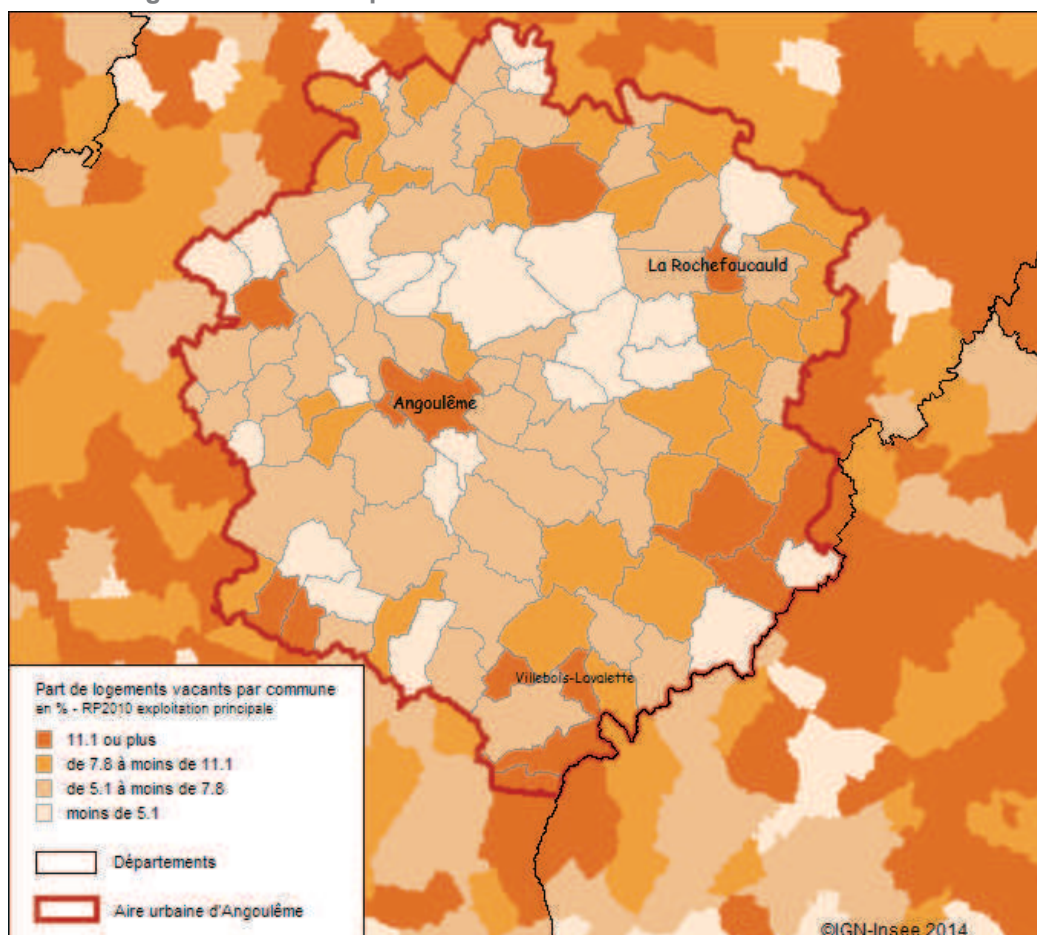
Les principales communes où la vacance est la plus importante sont Angoulême, La Rochefoucauld, Saint-Michel, Villebois-Lavalette, Douzat, Jauldes... Dans ces communes, plus d'un logement sur dix est totalement inhabité. (*Illustration 16*)

La vacance est plus marquée que dans le référentiel, quelle que soit la taille ou le type de logement. Ainsi, 1 appartement sur 10 est vacant dans le référentiel, contre 1 sur 8 dans l'aire urbaine d'Angoulême. Les logements les plus concernés sont les appartements non-HLM (plus d'1 sur 6).

De plus, les petites maisons sont plus souvent vacantes que les grandes. La taille de l'appartement semble moins influencer sur leur vacance, mais cela cache des disparités : dans le parc HLM, tous les très grands appartements (plus de 5 pièces) sont occupés, alors qu'hors du parc HLM, presque un quart de ces logements est vacant.

Illustration 16 – Beaucoup de logements vacants à Angoulême et en périphérie de l'aire

Part de logements vacants par commune en 2010



Source : Insee, Recensement de la population 2010, exploitation principale.

Note de lecture : À La Rochefoucauld, plus de 11,1 % des logements sont vacants.

Entre 1999 et 2011, la part de logements vacants a augmenté dans l'aire urbaine, davantage que dans le référentiel. La vacance des logements augmente dans presque toutes les communes de l'aire, et diminue notamment sur le bord ouest-nord-ouest et sur la limite sud de l'aire (mais dans ces communes, les effectifs sont faibles).

Globalement, la part de logements vacants est plus faible dans l'aire que dans les communes limitrophes de Charente, hors de l'aire. Elle est plus haute dans le pôle de l'aire que dans la couronne : 8,6 % des logements sont vacants dans l'aire d'Angoulême contre 9,5 % dans le GrandAngoulême. Dans le référentiel, la vacance est aussi légèrement supérieure dans le pôle.

Dans l'aire d'Angoulême, la vacance des logements est donc forte et centrale, à l'exception du parc social. Les Angoumoisins délaissent les logements trop petits – appartements ou maisons. Le faible coût du foncier dans l'aire comme dans l'ensemble du département a pu conduire à cette offre excédentaire, de même que la propension des habitants à faire bâtir des pavillons en périphérie du pôle (voir les résultats de l'Enquête sur le prix des terrains à bâtir, *Bibliographie [6]*).

Le projet d'aménagement et de développement durables du syndicat mixte de l'Angoumois (*Bibliographie [7]*) considère cette vacance comme une opportunité³. Il souligne, notamment, que le parc n'est pas totalement obsolète. En effet, les résidences les plus anciennes (avant 1946) et les plus récentes (après 1990) sont les résidences les plus vacantes de l'aire urbaine. L'influence de l'ancienneté d'achèvement des demeures sur la vacance suit le même profil que dans le référentiel, mais elle y est moins marquée. Mobiliser ces logements du centre de l'aire peut servir des politiques de consommation raisonnée de l'espace et favoriser la proximité des habitants avec leur emploi et avec commerces et services. L'aire d'Angoulême est en effet dotée d'une offre commerciale toujours très centrée sur le pôle urbain et très consommatrice d'espace (*Bibliographie [8]*).

Un habitat toujours plus éloigné, des navettes en hausse

Depuis 1999, l'aire urbaine s'est étendue. D'une part, on vient de plus loin pour travailler au pôle urbain d'Angoulême ; d'autre part les actifs occupés dans le pôle n'hésitent pas à s'installer dans des communes plus éloignées qu'auparavant. L'attrait d'une maison individuelle peut conduire des ménages à mésestimer, dans leur stratégie de mobilité résidentielle, les aides sociales accordées localement, mais aussi la durée et leurs frais de déplacement (nécessité de véhicule, essence, assurance, usure, etc.).

Les navettes domicile-travail ne cessent d'augmenter : en nombre et en distance. L'équilibre entre emplois offerts et population active est globalement meilleur dans l'aire d'Angoulême que dans le référentiel, mais les déséquilibres sont plus marqués au sein des communes angoumoises.

³ « Le parc de logements vacants angoumoisins apparaît comme particulièrement adapté aux objectifs du SCoT et pourrait répondre aux besoins des ménages : la grande majorité des logements se trouvent à proximité des commerces et des services, la part de logements dont la vacance est problématique est réduite (31 % de logements vacants depuis 3 ans et plus), le parc est diversifié et non obsolète (grands logements, autant de maisons que d'appartements). (...) Les prospections de terrain ont montré que seuls 61,9 % des logements vacants sont mobilisables (hors état de ruine ou situation empêchant formellement une remise sur le marché) et idéalement situés (proximité des services et des commerces). Cela amène à une estimation d'environ 3 600 logements vacants potentiellement mobilisables. Au vu du diagnostic, il est prioritaire de concentrer les efforts sur les logements inoccupés de longue date, les logements vacants depuis moins de 3 ans étant susceptibles de ne nécessiter qu'une action publique modérée (53,3 % correspondent à une vacance conjoncturelle). L'objectif est de parvenir d'ici 10 ans à une stabilisation de la vacance et à la mobilisation des 1 100 logements vacants depuis plus de 3 ans en tenant compte de la répartition actuelle de ces logements vacants. »

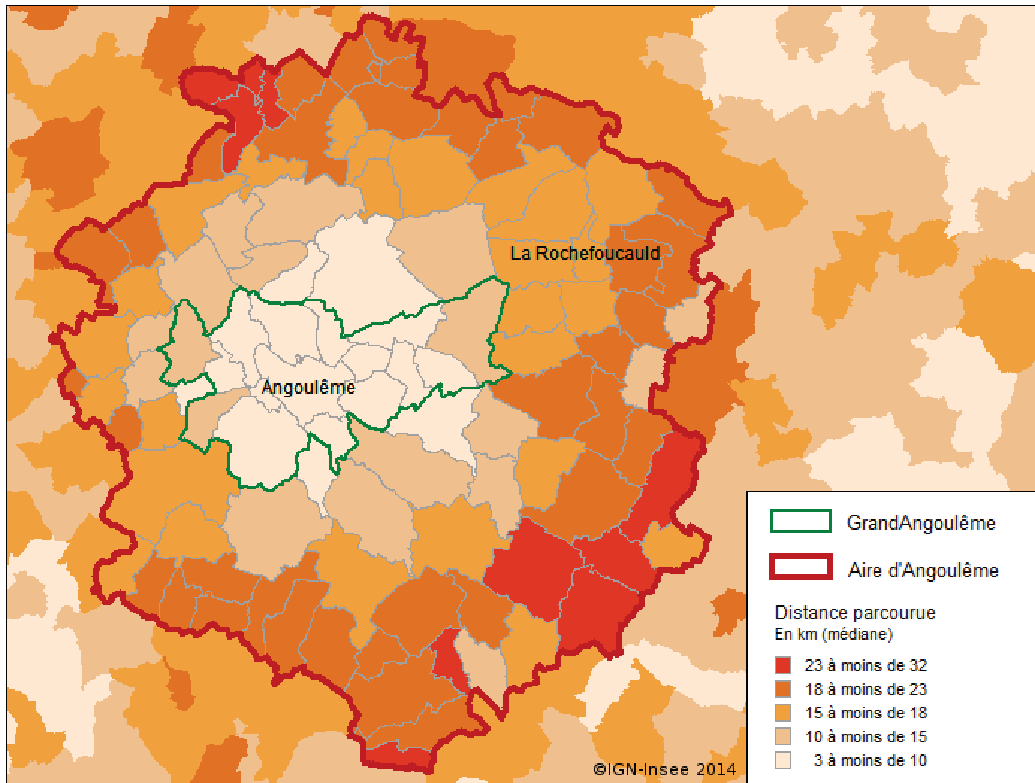
Ainsi, en 2006, les actifs en emploi résidant dans l'aire travaillaient davantage dans l'aire d'Angoulême que ceux du référentiel (89 % de stables dans l'aire contre 87 % dans le référentiel). De plus, la part d'actifs occupés dans leur propre commune de résidence est très supérieure dans le référentiel (44 %) que dans l'aire d'Angoulême (28 %). Entre 2006 et 2011, dans l'aire comme dans le référentiel, les parts d'actifs stables dans la zone ou dans leur commune ont toutes deux diminué : on va davantage travailler hors de sa commune, voire hors de son aire.

Allant de pair avec cette évolution, la part de ménages non équipés de voitures diminue et la part de ménages équipés d'au moins deux voitures augmente fortement (de 37 % en 1999 à 40 % en 2011 dans l'aire d'Angoulême, de 31 % à 35 % dans le référentiel).

La distance parcourue croît aussi très fortement : en 2006, les actifs occupés résidant dans l'aire parcouraient en moyenne 16,5 kilomètres pour se rendre sur leur lieu de travail. Cinq ans plus tard, ils parcourent en moyenne 3 kilomètres de plus. Cette moyenne est fortement tirée par les très grandes distances parcourues par une poignée d'actifs. La moitié des actifs occupés résidant dans l'aire parcourt une distance de moins de 7,5 kilomètres. C'est plus que dans le référentiel (5,8 km) mais moins que dans le référentiel de cadrage régional (7,9 km). En ne considérant que les navetteurs (travaillant hors de leur commune de résidence), alors la moitié des navetteurs résidant dans l'aire parcourt une distance de moins de 11,2 kilomètres en 2011. C'est moins que dans le référentiel et le référentiel de cadrage (respectivement 13,3 kilomètres et 13,4 kilomètres). Ainsi, les actifs angoumoisins qui quittent leur commune pour travailler parcourent des distances plus courtes que dans le référentiel. En revanche, ils sont beaucoup moins nombreux à travailler au sein de leur commune de résidence.

Illustration 17 – La distance domicile-travail est élevée pour les résidents du pourtour de l'aire

Distance médiane au lieu de travail des navetteurs



Source : Insee, Recensement de la population 2010, exploitation principale ; Inra UMR1041 CESAER, Distancier Odomatrix.

Note de lecture : Les navetteurs sont les résidents travaillant dans une commune différente. Dans 13 des 16 communes du Grand-Angoulême, la distance parcourue par la moitié des navetteurs est comprise entre 3 et moins de 10 kilomètres.